



La section académique du  
**SNES-FSU** organise un  
congrès extraordinaire :

## **Lycée « *Blanquer* » : où va-t-on ?**

**Le mardi 15 octobre 2019 de 8h à 16h  
au lycée Baimbridge**

Cette année 2019-2020 voit la mise en application de la réforme du lycée en classes de Seconde et de Première, et de celle du bac en classe de Première.

Notre stage analysera la mise en place concrète de ces réformes dans les lycées de l'académie et fera le point sur ce qui reste à venir :

- **Où en est-on des modalités d'organisation du baccalauréat ?**

Alors que la réforme du baccalauréat avait officiellement pour ambition de simplifier l'examen, elle met concrètement en place une usine à gaz qui pèse lourdement sur la scolarité des élèves, notre métier, et le fonctionnement des lycées.

Par ailleurs, malgré la parution de textes officiels cet été, beaucoup de zones d'ombres persistent :

- Comment doivent être organisées les E3C dans les établissements ?
- À quoi ressemblera le grand oral ?
- Quand auront lieu les E3C et les épreuves de spécialités en terminale ?
- Quels seront les contenus et les attendus des épreuves finales ?
- Qu'en sera-t-il des modalités de correction et de la rémunération des professeurs ?

Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre durant le stage.

- **Quelle mise en place des réformes dans notre académie ?**

Les réformes du lycée et du baccalauréat renforcent l'organisation locale pour les enseignements, comme pour les examens, le stage nous permettra de mutualiser nos expériences :

- Concernant la réforme du lycée (comment se met concrètement en place l'organisation des classes – tronc commun / spécialités-, quel devenir pour les options, quel devenir pour les postes ... ?)
- Concernant la réforme du bac : comment s'organisent les E3C... ?

- **Quels sont les combats encore possibles au niveau local, académique et national ?**

Tous les collègues peuvent participer sur leur temps de travail et sans perte de salaire.

**Autorisation d'absence et inscription par mail : [guadeloupe@snes.edu](mailto:guadeloupe@snes.edu)**